

# CAMP DE JOUR DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

## Formulaire d'inscription

### Été 2017

#### IDENTIFICATION

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
(ANNÉE / MOIS / JOUR)

Sexe : Féminin  Masculin

Âge au 30 septembre 2017 : \_\_\_\_\_ Niveau scolaire complété : \_\_\_\_\_

T-shirt : Grandeur Enfant  ou Grandeur Adulte   
Petit  Moyen  Grand

#### ADRESSE

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

#### MILIEU DE VIE

L'enfant vit avec :

Parents  Mère  Père  Tuteur  Autre  (précisez) : \_\_\_\_\_

Père ou tuteur

Mère

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Résidence ( ) - \_\_\_\_\_

Travail ( ) - \_\_\_\_\_

Cellulaire ( ) - \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

#### REÇU DE FRAIS DE GARDE

Parent payeur : \_\_\_\_\_ n° assurance sociale : \_\_\_\_\_

Ces informations sont **obligatoires** pour l'émission du **relevé 24 pour fins d'impôts**.  
Il est de **vostra responsabilité** de nous communiquer tout changement.

## HORAIRE

Le camp de jour se déroulera du lundi au vendredi. Veuillez indiquer les heures d'arrivée et de départ (approximativement) de votre enfant dans le tableau ci-dessous :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Arrivée à partir de 7 h <i>de 7 h à 8 h 30 Service de garde</i>					
Départ au plus tard 17 h 30 <i>de 16 h à 17 h 30 Service de garde</i>					

## PROCÉDURE DE FIN DE JOURNÉE

J'autorise mon enfant à :

- quitter le camp de jour seul, à vélo ou à pied  
(Les enfants qui quittent à pied recevront en début de camp une étiquette qu'ils devront installer sur leur sac.)
- quitter le camp de jour accompagné d'une personne autorisée.  
(Si vous n'êtes pas venu chercher votre enfant à 17 h 30, des frais de 7\$ par période de 15 minutes seront exigés.)

## PERSONNES AUTORISÉES

Les personnes autorisées à venir chercher l'enfant au camp de jour sont :

Mère       Père       Tuteur

Autres personnes autorisées :

Prénom et nom : \_\_\_\_\_ Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Prénom et nom : \_\_\_\_\_ Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Prénom et nom : \_\_\_\_\_ Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

\* Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel du service de garde ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit, dont le nom n'est pas mentionné dans le présent formulaire, à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable au service de garde un avis écrit précisant le nom de cette personne.

## VACANCES FAMILIALES

Afin de prévoir les activités en conséquence de l'achalandage du camp, nous aimerions connaître les dates auxquelles vous prévoyez ne pas envoyer votre enfant au camp.

Je prévois l'absence de mon enfant aux dates suivantes : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Important :**      **Aucun enfant ne sera refusé le matin, et ce, même s'il a été inscrit absent à cette date.**

**FRAIS D'INSCRIPTION**

Nom des enfants de la famille \_\_\_\_\_

1<sup>er</sup> enfant : \_\_\_\_\_ 2<sup>e</sup> enfant : \_\_\_\_\_ 3<sup>e</sup> enfant : \_\_\_\_\_**Camp de jour – 7 semaines – du 26 juin au 11 août 2017**Frais pour l'été  300,00 \$  250,00 \$  200,00 \$**Camp de jour avec le service de garde – 7 semaines – du 26 juin au 11 août 2017**Frais pour l'été  350,00 \$  300,00 \$  250,00 \$**Semaine de service de garde – 1 semaine – du 14 au 18 août 2017**Frais pour la semaine  75,00 \$**MODALITÉS DE PAIEMENT**

Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du présent formulaire complété, accompagné du paiement (minimum de 50 % des frais totaux). Nous acceptons l'argent comptant, les chèques et les mandats poste fait à l'ordre de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey facturera des frais de 25 \$ pour tout chèque sans provision.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey permet aux parents de faire jusqu'à 4 versements, mais le montant total des frais d'inscription devra être défrayé avant le 30 juin 2017. Si le montant des frais d'inscription n'est pas complètement payé au 30 juin 2017, des intérêts (au taux annuel de 15 %) seront appliqués quotidiennement au montant initial.

**MODALITÉS DE REMBOURSEMENT**

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité moins des frais d'annulation de 25 \$ dans le cas d'une annulation faite avant le 17 juin. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins d'une semaine avant le début du camp de jour. Il n'y a aucun remboursement pour les journées de camp manquées.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey remboursera les frais d'inscription au prorata de la fréquentation de l'enfant au camp, moins les frais d'annulation de 25 \$.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : [adjointe@saintfelixdekingsey.ca](mailto:adjointe@saintfelixdekingsey.ca)

**SIGNATURE**

Nom du parent : \_\_\_\_\_  
(EN LETTRES MOULÉES)

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

*Merci de votre confiance!*